

■ **société coopérative de construction et d'habitation**  
**DOMUS**, à L a u s a n n e, CH-550-1033040-9, fournir à ses membres, par une action commune de ceux-ci, des logements à prix favorables (FOSC du 05.01.2005, p. 11). Statuts modifiés le 17 avril 2007. Nouveau but: amélioration des conditions de logement de la population et, plus particulièrement, favorisation, par une action commune, des intérêts économiques de ses membres et des personnes de revenu modeste, en leur procurant, avec ou sans le concours des pouvoirs publics, des habitations à des conditions avantageuses; construction, location et vente de logements à des prix favorables, en priorité à ses membres, et à leur usage exclusif.

Journal no 6036 du 18.05.2007  
(03945384 / CH-550.1.033.040-9)